

RENCONTRE DÉPARTEMENTALE DE LA MANCHE

LES RENDEZ-VOUS
DE LA SANTÉ EN QPV



DATE

30 SEPTEMBRE 2021



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



En partenariat avec :



Nos plus vifs remerciements aux acteurs et actrices qui ont participé activement à la réalisation de cette rencontre et à la ville de Saint-Lô qui nous a accueilli dans ses locaux.

La santé communautaire c'est l'affaire de tous !

Cette seconde édition des Rendez-vous de la santé en quartiers prioritaires a été introduite par M. Deyris, délégué territorial dans le département de la Manche à l'Agence régionale de santé de Normandie et Mme Marignier, cheffe du pôle Egalité des chances, entreprises et compétences à la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDTES) de la Manche, qui ont rappelé toute l'importance de l'organisation de ce temps fort et des enjeux liés au développement de la santé communautaire.

La **réduction des inégalités sociales et territoriales de santé**, d'autant plus prégnantes dans les quartiers politique de la ville (QPV) est une stratégie à privilégier selon M. Deyris. L'ARS avec de nombreux partenaires traitent ces enjeux de santé via l'appui à la mise en œuvre de Contrat locaux de santé (CLS), en soutenant les activités des Ateliers santé ville (ASV) et toutes dynamiques locales de santé de proximité.

L'épidémie Covid-19 a augmenté la visibilité de ces inégalités de santé notamment chez les publics en situation de vulnérabilité ; et a montré toute l'importance de **la santé communautaire reposant sur des grands principes notamment d'« aller-vers », de « faire-avec »** lors des campagnes de dépistage et de vaccination. Les actions de santé sont plus efficaces lorsqu'elles sont co-construites avec les concernés (habitants, usagers, citoyens). Néanmoins, faire de **la santé communautaire comporte de nombreux défis**.

La politique de la ville permet d'agir en complément du droit commun en allouant des moyens supplémentaires à des territoires où résident des personnes faisant face à différentes formes d'inégalités. Mme Marignier a indiqué que la politique de la ville représente dans la Manche quatre Contrats de ville et sept quartiers prioritaires. Elle est pilotée dans le département par la DDETS. Depuis 2018, **ce sont 680 000 € par an qui sont investis dans les quartiers** au travers d'actions en faveur de l'éducation, du cadre de vie, de l'emploi, etc. Les **projets en santé ne représentent que 6 % du budget alloué**. En 2020, pour limiter les effets de la crise sanitaire, 110 000 € supplémentaires ont été alloués à des projets pour soutenir ces territoires (Quartiers solidaires et Quartiers d'été). L'Observatoire national de la politique de la ville rapporte que deux fois plus d'habitants en quartier politique de la ville ont été positifs à la Covid-19. Ceux-ci sont d'autant plus vulnérables qu'ils ont de manière générale, un moins bon état de santé que les habitants d'autres unités urbaines.

Cette seconde édition, consacrée à la santé communautaire, a eu pour objectifs **d'acculturer les participants** aux démarches de santé communautaire avec l'intervention de Promotion santé Normandie – De quoi parle-t-on ? Quels sont les grands principes et les acteurs impliqués ? Quels bénéfices et atouts ? Quelles sont les conditions de réussites ?

Plusieurs démarches de santé communautaires mises en œuvre dans les quartiers politique de la ville manchois ont été présentées. En voici quelques enseignements à tirer :

Développer une approche globale et collective des questions de santé

Les expériences manchoises ont mis en avant l'importance de **s'adapter pour répondre aux besoins de santé** des habitants des QPV en tenant compte du contexte local pour combler les lacunes du système de soins et la réponse publique. Comprendre les multiples déterminants, facteurs qui influencent la santé permet de trouver collectivement des réponses aux problématiques, concrètes, rencontrées.

Que l'on soit professionnels ou habitants, cela passe par :

- La création d'une **culture commune** sur les concepts de santé ; les déterminants de santé sont nombreux et le vocabulaire de la santé parfois peu compréhensible. Il est nécessaire de s'accorder sur le sens donné aux mots et aux maux ;
- Une **connaissance fine du territoire, du quartier, du public habitant, des réseaux associatifs** ; Être connu et reconnu comme un acteur de santé à part entière ;
- Le développement de **partenariats** ; avoir la capacité d'interpeller les interlocuteurs pertinents au meilleur moment.

Pour les professionnels, cela passe par :

- La **formation** sur les postures les plus favorables pour soutenir la démarche de santé communautaire ainsi que sur les outils d'animation et sujets de santé ;
- La capacité à faire réseau et faire s'entrecroiser les dispositifs de coordination (notamment ASV) et d'adultes-relais ;
- L'**aisance professionnelle** pour aborder des sujets de santé (exemple de vie affective et sexuelle) ; avoir conscience de ses propres représentations ; avoir la capacité de soutenir l'accès, la compréhension, l'évaluation et l'application des sujets de santé ;
- La capacité au **plaidoyer** sur l'intérêt d'une approche communautaire de la santé ; même si l'**évaluation quantitative** des impacts de cette approche reste difficile.

S'appuyer sur les ressources des individus

S'adapter aux besoins des populations en **innovant** pour trouver des alternatives, en **s'appuyant sur l'expertise des habitants**, usagers et citoyens (faire avec et pas faire pour), **en changeant les postures** professionnelles pour un rôle de soutenant et pas sachant (faire ensemble, être à côté et s'impliquer).

La **dimension d'aller vers** est importante par exemple en réalisant des tours de quartiers, des enquêtes micro-trottoir, des diagnostics en marchant ou encore en intervenant dans des structures recevant du public tels que les collèges ou encore les missions locales. Aussi, il est fondamental selon les acteurs de **faire avec** en impliquant les conseillers citoyens, en mobilisant en amont les habitants par exemple.

Pour habitants, cela passe par :

- L'identification de personnes ressources, l'appui sur des **habitants relais** tels les conseillers citoyens ;
- La **croissance en ses capacités** à identifier, analyser et agir sur les problématiques communes de santé ; s'exercer et se conforter dans ses compétences ; s'autoriser à être pleinement acteur de sa santé ;
- La conviction que les **intelligences collectives** permettront de répondre aux besoins plus individuels ; dépasser son intérêt individuel.

« [...] pousser les cadres pour être pleinement acteur ».

Pour les professionnels, cela passe par :

- La création d'**espaces de paroles libres** pour susciter l'intérêt et la curiosité des acteurs du territoire ; accorder une attention à tous et créer les **conditions d'un partage des savoirs** constructif ;
- La mise en œuvre de **cadre de sécurité, de confiance** pour faciliter les échanges et dépasser les discours attendus ;
- La prise en compte des **temporalités longues** de mise en place de démarches de santé communautaire ; la mobilisation de **moyens** conséquents que ce soit en ressources financières ou humaines.
- Accepter d'être à côté de, être un **facilitateur des initiatives** des habitants plutôt qu'un meneur.



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



RÉDACTION

Tiphaine ALONZO - Promotion Santé Normandie
Lucie LECHAT - ORS-CREAI Normandie

Pour plus d'information, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :
l.lechat@orscreainormandie.org

Retrouvez l'intégralité des ressources sur l'espace numérique dédié au rendez-vous de la santé :
<http://orscreainormandie.org/les-rendez-vous-de-la-sante-en-quartiers-prioritaires-politique-de-la-ville/>



Les RDV de la santé dans la Manche



En partenariat avec :



Retrouvez les ressources disponibles

RETOUR SUR LES RENCONTRES

Rencontre départementale de la Manche du 30 septembre 2021 - Thématique santé communautaire

Rencontre départementale de la Manche du 19 septembre 2019 - Thématique santé globale

En partenariat avec :

